

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider, en connaissance de cause, d'investir ou non.

SÉLECT OBLIGATIONS

ISIN : FR0012881696

Géré par SOCIÉTÉ PARISIENNE DE GESTION
FIA soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Le FIA a pour objectif de réaliser une performance nette annualisée supérieure à l'Euribor 3 mois + 200 points de base, avec un horizon d'investissement supérieur à 2 ans.

Classification AMF : "Obligations et autres titres de créance internationaux »

Politique d'investissement :

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire. L'actif du FIA sera investi principalement en parts ou actions d'OPC. Ces OPC investis dans des produits monétaires, obligataires ou obligations convertibles, représenteront la quasi-totalité de l'actif net du FIA. Ces OPC seront sélectionnés selon la stratégie décrite ci-après. Le gérant détermine une allocation entre les principaux marchés obligataires, sans contrainte de notation, (Emprunts d'état, Marché du crédit « Investment Grade », Marché du crédit spéculatif (haut rendement), Marché de la dette des pays émergents, Marché des obligations convertibles et Actifs monétaires) à partir d'une analyse macro-économique puis par une analyse de la courbe des taux, de la qualité des émetteurs ainsi que de la sensibilité des OPC sous-jacents. L'allocation géographique portera essentiellement sur les places boursières des pays de l'OCDE. Les pays émergents ne représenteront pas plus de 20% de l'actif net. Les OPC sélectionnés pourront être libellés en devise autres que l'Euro, exposant ainsi le FIA au risque de change dans la limite de 20%. Le gérant pourra intervenir sur des instruments financiers à terme et conditionnels afin d'exposer ou de couvrir le portefeuille aux risques de taux, d'actions et uniquement en couverture pour le risque de change.

L'ensemble des actifs pouvant être utilisés dans le cadre de la gestion du FIA figure dans le prospectus.

Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net, y compris par le biais des contrats financiers à terme.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période de 2 ans.

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h sur la valeur liquidative du jour.

La valeur initiale de la part au lancement du fonds est de 150 euros.

Affectation des revenus et plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du FIA et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FIA ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital. Ce FIA est classé en catégorie 3 en raison de son exposition aux instruments de taux gérés dans une fourchette de sensibilité moyenne comprise entre 0 et 5 et qui peuvent connaître des fluctuations entraînant une volatilité peu élevée de la valeur liquidative et donc un profil de risque et de rendement moyen.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur :

Risque de taux : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Ce risque est accru dans le cas d'investissements réalisés sur du crédit spéculatif (haut rendement)

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles à la baisse de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés. La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

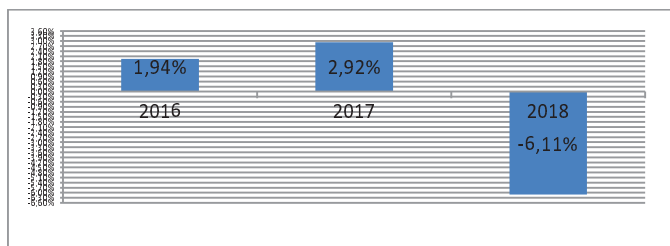
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement		
Frais d'entrée	2%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. Il peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	1%	
Frais prélevés par le FIA sur une année		
Frais courants (*)	2.24%	Les frais réels correspondent à l'exercice précédent clôturé au 31/12/2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par le FIA dans certaines circonstances		
Commission de performance		12% TTC de la surperformance pour une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à celle de l'Euribor 3 mois + 200 points de base.

* Pour plus d'information sur les frais, vous pouvez vous reporter à la rubrique *Frais et commissions* du prospectus du FIA, disponible auprès de la Société Parisienne de Gestion.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC et fonds d'investissement.

PERFORMANCES PASSEES



Performances	1 an	3 ans	5 ans
Sélect Obligations	-6.11%	-1.49%	NA

AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. La performance est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

DATE DE CREATION DU FIA : 28/08/2015

DEVISE DE LIBELLE : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Pour plus d'informations sur le FIA, il est recommandé de se reporter à son prospectus.

Les informations sur le FIA (prospectus et documents périodiques) peuvent être demandées gratuitement à tout moment auprès de : SOCIETE PARISIENNE DE GESTION – 162 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS.

La responsabilité de SOCIETE PARISIENNE DE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Fiscalité. Le FIA en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liés à la détention de parts du FIA peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce FIA est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société Parisienne de Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/01/2019.